

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2024

18h30 – Salle du conseil - Mairie

Convocation du 27/06/2024

✓ **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 6 mai 2024.

✓ **Jury d'assises 2024**

Conformément à la demande de la préfecture, il convient d'effectuer le tirage au sort sur les listes électorales du représentant pour la commune aux jurys d'assises pour l'année 2025 - 3 personnes de plus de 23 ans sont désignées.

✓ **Création de postes de droit public**

Suite à des mouvements de personnels (rupture conventionnelle, démission et fins de contrats), et une réorganisation des services pour la rentrée il convient de créer de nouveaux postes à savoir :

- deux postes de droit public de 29 h (annualisés sur le temps scolaire) dont un intégrant du temps de ménage pour le gîte Morget.
- un poste de 24h30.
- un poste de 21h reste vacant, en attente car une classe fermera peut-être à la rentrée de septembre 2024.
- poursuivre un poste pour une étudiante en MFR en professionnalisation.
L'organigramme sera présenté à la rentrée.

✓ **Promesses de vente – candidats lotissement les Vernes**

3 candidatures ont été déposées pour les lots à construire n°2- 4 et 5 du lotissement les Vernes. Le conseil municipal délibère pour autoriser le maire ou son adjoint par délégation, à poursuivre les démarches de compromis de vente, et l'acte authentique avec ces 3 candidats. Il reste à ce jour 3 lots à attribuer.

✓ **SYMBORD – Artificialisation des sols**

La loi Climat et Résilience du 21 août 2021 impose aux Maires des communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU, Carte communales), de présenter, une fois tous les trois ans, un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur leur territoire au cours des années civiles précédentes. Des questions se posent sur les modes de calcul. Les bâtiments agricoles ne sont pas considérés comme artificialisés. Pour la commune de Creys Mépieu, le bilan de la consommation d'espaces fourni par les services de l'état semble sur de nombreux point éloigné de la réalité sur de nombreux points.

✓ **ASCOREAL – Nouvelle étude paysagère**

Suite à une nouvelle visite sur site, un nouveau programme fonctionnel et technique pour le projet de requalification paysagère à Creys, Faverges, Ecole maternelle est présenté. Ce programme est destiné aux concepteurs en vue d'un concours. Cette proposition, plus sérieuse et réaliste est validée par le conseil municipal.

✓ **Convention téléalarme CCAS de BOURGOIN-JALLIEU**

La convention avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu pour le service téléalarme arrivant à échéance, une nouvelle convention est proposée à la délibération. Cette dernière prendra effet au 1/01/2025 et sera reconductible tacitement 2 fois, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

- ✓ **Dénomination rue des Vernes**
Dans le cadre de l'adressage, il convient de délibérer pour nommer la rue du lotissement des Vernes. A l'unanimité, le conseil municipal délibère pour nommer cette dernière « rue des Vernes ».
- ✓ **Evolution des loyers**
Comme chaque année une révision des tarifs de location des appartements de la commune est proposée en corrélation avec l'inflation. Une évolution de 3,5 % est proposée pour toute nouvelle location. Le tarif passe donc à 7.61 € le m².
- ✓ **Subvention exceptionnelle**
Une subvention exceptionnelle de 5 000 € est votée en soutien à la Bérade en Oisans suite aux inondations.
- ✓ **Rentrée 2024 :**
L'état et l'éducation nationale prendront en charge à la rentrée l'intervention du personnel encadrant des enfants en situation de handicap. Pour rappel, la commune a assuré la rémunération de ces personnels sur les temps périscolaires dans le cadre d'une convention avec l'état et l'éducation nationale sur l'année scolaire écoulée.
- ✓ **Restitution étude de trafic**
Des radars ont été placés rue de Pénélon, Grande rue de Pusignieu et rue du Devin. A l'exception de quelques véhicules, ces mesures ne révèlent pas de vitesse excessive. Un maximum de comptage va être effectué ce qui permettra d'avoir des données factuelles car le ressenti de vitesse est très subjectif. Cela permettra de prioriser les actions.
- ✓ **Retours associatifs :**
AG du foot positive – Excellente restitution du projet de la bibliothèque avec l'implication de l'école et de nombreuses associations. AG du badminton après 1 an de création : 114 adhérents dont 61 de Creys Mépieu.
- ✓ **Diagnostic des besoins sociaux**
146 retours enregistrés - Les retours redondants sont la satisfaction des services scolaires, la qualité des services de la bibliothèque, le manque de place au centre loisirs. Les préoccupations portent sur le manque de médecins et de spécialistes, le manque de commerce, les coûts des énergies, la vitesse de circulation excessive dans les hameaux quelques demandes de navettes.
- ✓ **Maison de Mépieu :**
Présentation des plans modifiés suite aux échanges avec l'architecte. Prise en compte d'un local technique et d'espace pour le linge – d'une réorganisation des espaces. Cependant toutes les évacuations des sanitaires ne sont pas alignées comme demandé.
- ✓ **Agenda**
 - **07/07** : élections législatives – 2nd tour – rappel des permanences
 - **08/07** : réunion bilan fête de la musique à 18h
 - **22/08** : remise des fournitures scolaires aux CM2.
 - **05/09** : rentrée des associations à St Victor de Morestel

Fin de séance à 21h15